



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire municipal
Ecole d'Ornaisons
Place Jean Moulin
11200 Ornaisons



Rédigé en septembre 2025

Direction
Nathalie CHAINE PEILLON

SOMMAIRE

- 1 Présentation de la structure**
- 2 L'équipe d'animation**
- 3 Cadre pédagogique**
 - Objectif projet éducatif de l'organisateur**
 - Intentions éducatives de la directrice de l'équipe d'animation**
 - Objectifs Pédagogiques**
 - Objectifs généraux**
 - Objectifs opérationnels**
 - Actions/moyens**
- 4 Les moyens pédagogiques « Mise en place ALAE »**
- 5 Le relationnel**
- 6 Obligation de l'équipe d'animation**
- 7 Le règlement**
- 8 Evaluation**
- 9 Conclusion**

Annexes (Journée type, Programme 2026-2027, Projet d'animation, fiche d'activité)

1. Présentation de la structure

Le village d'Ornaisons

C'est un village de 1281 habitants qui fait partie de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois, il est situé dans le département de l'Aude et de la région Occitanie.



L'école et les espaces disponibles pour les activités périscolaires

L'ALAE se déroule dans les locaux de l'école d'Ornaisons pour les maternelles et les primaires.

Secteur maternelle

- ✚ Une classe d'école maternelle
- ✚ Une salle de motricité
- ✚ Une cour
- ✚ Un préau



Secteur primaire

- ✚ Une salle périscolaire
- ✚ Une salle de cantine
- ✚ Une cour
- ✚ Une classe
- ✚ Un préau



A l'extérieur

- ✚ Une bibliothèque municipale
- ✚ La MJC
- ✚ Un terrain de tennis derrière l'école
- ✚ Une salle polyvalente
- ✚ Le stade municipal

Lieux d'accueil pour le périscolaire et la restauration

L'accueil est une structure municipale qui fonctionne à l'année les temps périscolaires, mercredis et vacances scolaires.

En ce qui concerne la période périscolaire :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7h30 à 18h30, l'ouverture et la fermeture se fera avec deux animateurs le matin et trois animateurs le soir.

En ce qui concerne la période mercredis et vacances scolaires :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7h30 à 18h00.

Un accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18 h00 est proposé aux parents.

Coordonnées ALAE

Directrice ALAE : Nathalie CHAINE PEILLON

ALAE école d'Ornaisons place Jean Moulin 11200 Ornaisons

Tel : 06 79 66 14 45

Mail : alae@ornaisons.fr

Coordonnées ALAE mercredis et ALSH vacances

Adjointe de direction des mercredis : Laurie OLCINA

Directrice des vacances scolaire : Laurie OLCINA

ALAE/ALSH école d'Ornaisons place Jean Moulin 11200 Ornaisons

Tel : 07 57 00 09 67

Mail : alsh.ornaisons@gmail.com



Les horaires

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

- ✚ L'accueil du matin : de 7 h 30 à 8 h 30
- ✚ Le midi : de 11 h 30 à 12 h 30
- ✚ Restauration : de 11 h 30 à 13 h 30
- ✚ L'accueil du soir : de 16 h 30 à 18 h 30

Un petit déjeuner fourni par les familles qui le souhaite peut être consommé par les enfants entre 7 h 30 et

8 h 30. Ce qui permet aux familles qui le peuvent de laisser plus de temps de sommeil à l'enfant. Le goûter de 16h30 est fourni par les familles.

Les mercredis

- ✚ L'accueil est échelonné de 7 h30 à 9 h00
- ✚ L'appel et partage de 9h00 à 9 h30
- ✚ Activités de 9h30 à 11h00
- ✚ Temps libre 11h00 à 12 00
- ✚ Temps méridien de 12h00 à14 h00
- ✚ Reprise des activités de 14h00 à 16h00
- ✚ Collation de 16h00 à 16h30
- ✚ Départ échelonné de 17 h00 à 18 h00

Public accueilli

Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Ils proviennent essentiellement d'Ornaisons.

Ils sont répartis par tranche d'âge, (sauf temps d'accueil et certaines activités) afin de respecter le rythme de l'enfant.

Accès handicapé : Oui. Accès au 2 cours, aux salles de classes du RDC ainsi qu'à l'ALAE.

✚ PAI (Projet d'Accueil Individuel)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'éducation Nationale et la Mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex : épilepsie, diabète, asthme...), et de les accueillir dans les meilleures conditions.

Les médicaments pour le PAI sont rangés dans un placard adjacent au bureau de la directrice ALAE dans les locaux.

Une liste des enfants en PAI est affichée dans le placard à pharmacie de la directrice ALAE. Cette liste n'est pas visible par les parents pour respecter la vie privée des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition et la procédure à suivre.

Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille.

L'accueil des enfants présentant un handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de l'enfant comme :

- + L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle.
- + L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins ... sans le surprotéger
- + La nécessité de recruter un animateur supplémentaire

Si les parents de l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap.

Modalités de fonctionnement

Temps de réunion, temps de préparation, classeur administratif.

Les réunions

Des réunions obligatoires, réunissant l'équipe d'animation, sont planifiées de façon suivante :

- + Travail en commun sur le projet pédagogique et projet d'animation
- + Préparation du programme de l'année
- + Echanger des informations, concertation, consultation sur les différents temps d'accueil
- + Bilan pour évaluer nos actions à la fin de chaque période de vacances

L'équipe travaille en concertation de l'élaboration du projet pédagogique et à l'évaluation de celui-ci et ainsi, se retrouve sur les temps cités ci- dessus.

Il est important que les animateurs soient cohérents entre eux et avec les enfants pour leur apporter des bases communes et solides d'encadrement.

Classeurs administratifs

Dans le bureau de la directrice, des dossiers et des classeurs administratifs se trouvent à l'intérieur du placard administratif de l'accueil ALAE. Ils peuvent être consultés à tout moment. La pharmacie est à disposition aussi.

Dossiers :

La législation en vigueur

La télé procédure d'accueil ALAE

Diplômes et vaccins du personnel

Programmes d'activités

Projet d'animation

Projet pédagogique

Projet éducatif

PAI enfant (projet à l'aide individuel)

Affiche sur les allergies de l'enfant

Classeurs

Fiches sanitaires enfants par tranches d'âges.

2. L'équipe d'animation

Coordinatrice

Claire CHAOUAT, référente enfance et jeunesse

Directrice

Nathalie CHAINE PEILLON, BAFD, P.S.C.1 (Prévention et secours civique de niveau 1), SB (surveillant de baignade).

Directrice Adjointe

Laurie OLCINA, DUT Carrières Sociales option animation sociale et socio-culturelle

Les animateurs

Animateurs	Diplômes et/ou qualification	ALSH	Accueil du matin (7h30/8h30)	Accueil du midi (11h30/12h30) (12h30/13h30)	Accueil du soir (16h30/18h30)
Laura BUET	Non diplômé	Mercredi		Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	
Stella SHANCHEZ	BAFA/PSC1			Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	
Caroline CHARVET	BAFA/PSC1			Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	
Flavie GARCIA	BAFA/PSC1/ CAP(AEPE)			Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	Lundi/mardi (17h30) /jeudi
Catherine HASSAB	BAFA	Mercredi	Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi	Lundi/mardi/jeudi/ Vendredi

Le remplacement de la Directrice ALAE Nathalie CHAINE PEILLON sera assuré par Laurie OLCINA (directrice adjointe).

Comme chaque année une bénévole de « Lire et faire lire » intervient le mardi soir de 17h00 à 18 h00 (Thérèse GILET). Nous avons une convention avec la médiathèque de la communauté de commune de Lézignan, il est possible d'emprunter des albums et des livres jeunesse, nous sommes aussi en partenariat avec la bibliothèque municipale d'Ornaisons. Les livres choisis sont en fonction du thème retenu.

Le rôle et fonction de l'animateur

Il doit accepter le refus, s'adapter à une activité qui ne fonctionne pas, tout en gérant l'activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il saura s'adapter à l'âge et respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière.

Il connaîtra les différentes règles de sécurité essentielles concernant les activités.

Il devra savoir travailler en équipe, se remettre en question et respecter le travail des autres.

Il doit apporter une sécurité physique en aménageant un cadre et des règles, en véhiculant des valeurs de bonne moralité, en étant attentif à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents.

Il doit faire des rapports sur ses activités selon les modalités décidées avec la directrice et lui faire part le plus rapidement possible de tout problème éventuel.

Il ne doit privilégier aucun enfant.

Fonctionnement de l'équipe

La mission de l'animateur est de dynamiser, orchestrer et gérer chaque instant de la vie quotidienne et collective des enfants, en accord avec les objectifs et la prise de décision.

Il est essentiel que les rôles et les actions de chaque membre de l'équipe soient clairement établis pour garantir l'efficacité du travail collectif.

Toute l'année, des réunions de préparation et de coordination sont organisées.

Ces séances de préparation favorisent la collaboration et le dialogue en équipe. Elles offrent également l'opportunité d'élaborer ou d'ajuster les plans d'activités, de travailler sur des projets conjoints et d'examiner l'organisation des activités. Elles diffuseront les informations, mesureront les divergences entre le projet et la réalité des faits pour corriger le comportement ou les actions de chaque individu.

Il honore le travail de ses collaborateurs (enseignants, membres du personnel de service, etc.).

Il est nécessaire qu'il communique son expérience et qu'il divulgue ses connaissances au sein de l'équipe.

La sanction

La punition doit conserver une dimension pédagogique.

Des règles de cohabitation ont été définies conjointement avec les enfants et l'équipe éducative. Tous les enfants et animateurs devront respecter cela.

L'animateur veillera à rappeler ces règles en cas de non-respect.

Si des problèmes majeurs surviennent, une communication avec les parents sera établie.

La directrice est contre l'idée de punir un enfant en le mettant au coin. Effectivement, le fait d'isoler un enfant contre un mur pendant de longues minutes n'a rien d'instructif ni de pédagogique. Par ailleurs, ce type de punition peut être mal interprété par certains enfants qui pourraient y percevoir une forme d'isolement ou d'exclusion.

Toutefois, l'enfant sera placé sur une chaise pour observer et réfléchir.

La réussite des objectifs passe par la dynamique de l'équipe d'animation afin d'amener l'enfant à devenir acteur de sa propre vie :

- + Impulser les projets.
- + Accompagner dans les décisions.
- + Soutenir dans les prises d'initiatives.

Les activités

L'enfant va se construire, apprendre à évoluer dans son environnement. Nous mettons en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des enfants. Ils se verront proposés des activités organisées sur la base d'un thème précis défini par l'équipe d'animation afin qu'il serve de fil conducteur dans l'organisation de leurs activités.

Ainsi toutes activités proposées par l'animateur devront avoir un lien avec le thème et les objectifs décrits. L'équipe d'animation devra mettre en œuvre un panel d'activités diversifiées constructives et réfléchies afin de permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins, ces envies et s'exprimer seul ou en groupe.

Les domaines d'activités, favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- + Le jeu sous différentes formes (jeux sportifs, d'équipes, de société, de constructions...)
- + Des activités manuelles, artistiques, plastiques et théâtrales.
- + Fresques murales « projet en commun en l'école, le thème « les animaux au cinéma »
- + La lecture, le conte. Pour cette activité nous avons des bénévoles « lire et faire lire ».

Il nous paraît évident que l'enfant doit pouvoir faire ses propres choix.

Les activités ne peuvent pas être imposées. Si elles l'étaient, serais-ce vraiment un moment de loisirs pour l'enfant ?

Nous nous devons de respecter le choix de l'enfant d'y participer ou non.

Il faut savoir que ne rien faire pour l'enfant est une activité en soi.

3. Cadre pédagogique

Objectifs Projet Educatif de l'Organisateur

Qu'est-ce que le projet éducatif

Ce projet éducatif est élaboré par l'organisateur, qui est la municipalité d'Ornaisons. Il définit les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il précise les mesures prises pour l'accueil du public et les moyens mis à disposition. Il sert de piste de travail pour l'élaboration du projet pédagogique dans les structures d'accueil de loisirs.

La municipalité a comme objectif la mobilisation le plus large possible autour d'une démarche centrale qui est :

- ✚ Rassembler
- ✚ Ecouter
- ✚ Débattre
- ✚ Créer
- ✚ Agir

Elle veut donner la possibilité à l'enfant d'apprendre et de se développer dans le respect de lui-même avec la mise en place d'actions collectives et solidaires.

Les méthodes d'apprentissage mises en place devront être ludiques, privilégiant le « faire ensemble » et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme.

Chacune des actions menées a pour finalité d'accompagner l'enfant, puis le jeune dans son devenir d'adulte, en le préparant à devenir :

- ✚ Un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience et de les assumer.
- ✚ Un citoyen engagé, participant activement à la vie de son village et capable de s'impliquer dans une démarche collective.

Les directeurs et animateurs doivent avoir connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonction. Les familles en sont également informées.

Intentions Educatives de la directrice de l'équipe d'animation

Travailler avec les enfants de 3 à 12 ans sur la transmission de valeur, respect de soi et des autres, des lieux où ils se trouvent, des différences de chacun.

Nous utilisons les repas pour apprendre à l'enfant la notion de partage et chaque animateur aide les enfants à débarrasser et mettre la vaisselle au milieu de la table.

L'enfant est amené à être en contact avec tout le monde et à communiquer avec les autres, afin de limiter les clans, de favoriser l'égalité des uns et des autres et à apprendre le respect de soi et de l'environnement.

Pour favoriser l'autonomie lors des activités, les animateurs devront laisser faire et non faire à la place de l'enfant. Il est nécessaire de donner à l'enfant la possibilité de se tromper pour lui permettre de progresser. Le but est de lui inculquer la notion de persévérance, tout ne peut être réussi au 1^{er} essai, il est parfois nécessaire de répéter l'expérience pour mieux réussir.

Les enfants auront la possibilité de s'impliquer personnellement, par exemple lors des activités ils seront amenés à participer et à ranger le matériel.

✚ Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant

Tout animateur aura connaissance de la réglementation concernant les règles de sécurité, d'hygiène, d'alimentation et de déplacement grâce à des documentations disponibles dans la salle périscolaire.

L'équipe d'animation s'assurera que toutes les activités physiques seront aménagées en prenant en compte le lieu, le niveau et l'âge de l'enfant.

La directrice s'assurera que le bâtiment répond aux conditions techniques, d'hygiène et de sécurité en demandant à la Mairie de fournir le Registre de sécurité, de vérifier si les locaux sont bien nettoyés et que tout fonctionne correctement

✚ Assurer le développement physique et mental de l'enfant en prenant compte de ses désirs et de son rythme de vie.

Les activités sont programmées avec les animateurs sur un thème précis selon la période (cette année le thème retenu est « En route vers un monde imaginaire »).

Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités.

Cela permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons à travers des activités nouvelles. Le respect et la courtoisie avec ces intervenants extérieurs est de rigueur ainsi qu'avec les animateurs sur place.

✚ Favoriser les échanges parents, animateurs, enseignants, responsables.

Les animateurs doivent être attentifs à l'enfant, communiquer, être ouverts à leurs besoins. L'animateur doit être disponible pour l'accueil des parents et se doit de les informer du comportement de leur(s) enfant(s), sur le déroulement de la journée et de celles à venir.

Objectifs Pédagogiques

✚ Qu'est qu'un objectif pédagogique

Un objectif pédagogique désigne ce que l'on cherche à atteindre

Un objectif se traduit par un but pour atteindre une finalité. Il décrit une performance, sous la forme d'un comportement observable et qui pourra par la suite être évalué afin de savoir si l'objectif a été atteint.

À la suite des discussions avec l'équipe, nous avons réfléchi sur les différents moyens et actions que l'on pourra mener toute l'année. L'accent a été mis sur l'écoute et le respect du rythme de vie de l'enfant (temps méridien : temps repas et activités)

✚ Objectifs généraux :

- Favoriser le bien-être de l'enfant
- Développer la tolérance chez l'enfant et l'ouverture à l'autre
- Favoriser la participation de l'enfant
- Créer du lien avec les familles
- Vivre en groupe

✚ Objectifs opérationnels :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective
- Être attentif et respecter les besoins et rythme de l'enfant
- Créer un climat de confiance
- Favoriser l'intégration de l'enfant au sein d'un groupe
- Développer l'autonomie chez l'enfant
- Permettre à l'enfant de s'exprimer
- Développer l'implication dans un projet
- Offrir aux enfants un large choix d'activités ludiques et pédagogiques.
- Favoriser les échanges avec les familles

✚ Actions/ Moyens :

- Les locaux de l'école répondent à des normes de sécurité strictes et permettent l'accueil d'enfants souffrant d'un handicap.
- Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants.
- L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour que l'enfant y trouve son confort et sa liberté.
- Locaux cantine et périscolaire : salle d'accueil, salle de jeux (coin lecture, dinette, jeux de tables), cour, sanitaires, préau (extérieur).
- L'entretien des locaux est assuré par le personnel des services municipaux.
- La restauration est assurée par la CCRLCM
- Formation sur la réglementation, sur le 1er secours
- Améliorer les supports d'informations à l'intention des familles : affichage de l'accueil, communication d'information sur l'ALAE par le biais d'un site de la mairie.

La réussite des objectifs passe par la dynamique de l'équipe d'animation afin d'amener l'enfant à devenir acteur de sa propre vie :

- ✚ Impulser les projets.
- ✚ Accompagner dans les décisions.
- ✚ Soutenir dans les prises d'initiatives.

4. Les moyens pédagogiques « Mise en place ALAE »

Le matin : 7h30/8h30

- + Être à l'écoute des parents (individualiser l'accueil)
- + Préparer l'enfant au départ à l'école (proposer un éventail d'activité en autonomie)
- + Faire en sorte que la journée démarre bien (tenir compte du réveil de l'enfant)
- + Jouer, découvrir (éviter les conflits entre enfants)
- + Besoin parfois de s'isoler (être disponible pour les enfants)
- + Besoin parfois de ne rien faire (investir les lieux, aménager l'espace)

Le temps du matin est très important car il est le premier lien de la journée entre la famille et l'accueil. De plus il est propice à du passage d'informations. La séparation pour les plus petits peut-être un moment difficile aussi l'équipe d'animation doit être présente, disponible et à l'écoute.

Le temps méridien : 11H30/13H30

Les enfants étant nombreux nous faisons 2 services tous les jours de la semaine.

Objectifs du temps de repas :

Le repas doit être un moment de partage et de convivialité. Il est essentiel d'établir des instants de convivialité, c'est pourquoi les animateurs transformeront ce moment de repas en un moment de partage. Ils encourageront l'enfant à explorer les aliments sans contrainte, tout en le guidant pour découvrir la diversité des aliments.

Notre objectif est de proposer deux services, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nous jugeons essentiel d'offrir aux enfants un environnement plus paisible en utilisant la salle de cantine pour bien délimiter les deux espaces. Cela est également bénéfique pour les enfants plus âgés, car cela nous donne la possibilité de réaliser des activités en petits groupes.

Voici quelques illustrations des tâches et positions que l'équipe devra adopter pendant cette période :

- + Gérez le bruit
- + Promouvoir l'échange
- + Favoriser l'indépendance à table.
- + Développer le goût et la compréhension des aliments (en tenant compte des allergies et des habitudes alimentaires).

Voici quelques exemples de tâches et postures que l'équipe devra adopter lors de ce moment :

- + Gérer le bruit
- + Favoriser l'échange
- + Développer l'autonomie à table
- + Développer le goût et les connaissances des aliments (en faisant attention aux allergies et comportement alimentaire).

Déroulement

Pour les 3/6 ans

De 11h30 à 12h20 les maternelles ainsi que les CP mangent en premier temps avec 2 animatrices. (Les enfants ont 50 minutes pour manger)

- + Les animatrices (teurs) sont présentes pour s'occuper des enfants et peuvent contribuer au nettoyage et à l'assistance de l'agent de service à la cantine. Ils encourageront et soutiendront l'autonomie de l'enfant (lui permettant de se servir tout seul) ainsi que sa participation au nettoyage.

De 12h20 à 13h 10 activités diverses et calmes (manuelles qui est un lien avec le projet d'animation proposée, lecture.) Rassemblement pour les amener dans leur classe.

Pour les 6/11 ans

De 11h 30 à 12 h15 activités diverses (manuelles qui sont un lien avec le projet d'animation proposée, sportives, relaxante ou lecture)

De 12h 15 à 12h 20 passage toilettes et lavage des mains de passage en cantine avec 2 animatrices (les enfants ont 50 minutes pour manger)

- + Les animatrices (teurs) sont présentes pour prendre soin des enfants et peuvent apporter leur soutien dans le processus de nettoyage et d'assistance à l'agent de service de cantine, elles encourageront et faciliteront l'indépendance de l'enfant (se servir lui-même) ainsi que sa participation au débarrassage.

- ✚ Il est important de favoriser ce moment pour permettre un moment d'échange avec un petit groupe d'enfants mais aussi de s'assurer que chaque enfant puisse s'exprimer car souvent les plus timides ne s'expriment pas ou trop peu.
- ✚ Il faudra veiller à ce que l'enfant est suffisamment de temps pour manger de façon à respecter le rythme de chacun.
- ✚ Le deuxième service fini, les grands rejoignent les petits et sont en temps libre sous la surveillance des animatrices.
- ✚ **Avantage** : Le temps de repas est plus calme sur deux services, les enfants sont moins contraints sur la durée du temps de cantine.
- ✚ Être au calme pour manger et plus sain. Le temps de pause méridien est consacré à la restauration de l'enfant et au repos.

Les enfants inscrits à la cantine intègrent l'ALAE. Dès que la classe est terminée, les enseignants conduisent les enfants non-inscrits au portail, tandis que ceux qui sont inscrits sont pris en charge par les animateurs. L'équipe d'animation assure la transition. Cet accueil doit offrir à l'enfant la possibilité de déjeuner dans une ambiance chaleureuse, lui permettant de pouvoir profiter d'un moment de repos où les activités ne lui soient pas imposées.

Les enfants inscrits à la cantine intègrent l'ALAE. Dès que la classe est terminée, les enseignants emmènent les enfants non-inscrits au portail, les autres enfants sont récupérés par les animateurs, l'équipe d'animation fait le relais. Cet accueil devra permettre à l'enfant de déjeuner dans un climat convivial, il doit pouvoir profiter d'un moment de détente où les activités ne lui soient pas imposées.

De 16h30/18h30

- ✚ Décompresser, goûter (chacun amène son goûter)
- ✚ Jouer
- ✚ Communiquer sur le vécu de sa journée (individualiser l'écoute et l'accueil)
- ✚ S'approprier les apprentissages de la journée (proposer des activités ludiques)

5. Le Relationnel

Les relations parents/animateurs/enfants et enseignantes.

Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs.
Ce sont :

- ✚ L'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler
- ✚ Le soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants.

Les contacts avec l'école et l'ALAE sont continus, comme avec les parents.

L'école et l'ALAE ont des projets en communs, la fête de l'école, une fresque murale ...

Certains moments sont propices aux discussions avec les enseignants et la directrice d'ALAE, ces moments sont les liaisons. Ils permettent une certaine transversalité au niveau de certaines activités comme la fête de l'école ou éventuellement la mise en place d'un atelier et des problèmes que peuvent rencontrer parfois certains enfants. Les parents qui travaillent n'ont que peu de contact avec l'école, l'ALAE devient alors le lien entre eux, surtout chez les maternelles.

La directrice est disponible :

- ✚ Sur le téléphone de l'ALAE et par Mail.
- ✚ Dans son bureau pour un entretien improvisé (problématique urgente) ou sur rendez-vous.

Les animateurs en place sont également disponibles pour communiquer sur la journée.

6. Obligation de l'équipe d'animation

La directrice

Organisation :

- + Être garante du projet pédagogique.
- + Être capable d'analyser les situations, de prendre de la distance, d'anticiper, et de se projeter dans l'avenir.
- + Former quotidiennement le personnel.
- + Accompagner les animateurs en leur donnant les outils pédagogiques leur permettant de mener à bien leur mission.
- + Prendre en compte les difficultés et propositions formulées par l'équipe, est capable de déléguer en toute confiance et de ne pas faire « à la place de ».
- + Informer l'équipe de tout renseignement permettant de prendre en compte les particularités propres à chaque enfant tout en se réservant le droit de ne pas divulguer certaines informations pour préserver l'intimité de la famille

Gestion de l'équipe :

- + Impulser une dynamique active de travail et de projet
- + Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés
- + Être conducteur du projet pédagogique à l'équipe, s'assurer qu'il soit compris, intégré et réalisé
- + Missionner et déléguer
- + Informer ma hiérarchie en cas de soucis
- + Evaluer chaque animateur
- + Transmettre positivement les consignes de la mairie à l'équipe d'animation dans la mesure où celles-ci les concernent.

Administratif :

- + Réaliser un projet global (projet pédagogique) sur les périodes d'accueil dont elle a la charge
- + Rendre les documents administratifs qui sont demandés dans les délais impartis (plannings, comptes rendus...)
- + Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation

L'animateur :

Auprès des enfants :

- ✚ Il doit avoir le sens des responsabilités
- ✚ Être un véritable acteur de la structure, une force de proposition
- ✚ Avoir un sens de l'écoute et un esprit d'équipe
- ✚ Être référent pour l'enfant
- ✚ Savoir se positionner en tant qu'exemple
- ✚ Respecter chaque personne, adulte ou enfant

Avec sa hiérarchie :

- ✚ Il respecte et applique les consignes de la directrice
- ✚ Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée
- ✚ Il travaille en collaboration, est force de proposition et d'amélioration
- ✚ Il participe à la définition du projet pédagogique et assure sa mise en place
- ✚ Il prévient sa directrice s'il arrive en retard
- ✚ Il rend des écrits : projet d'animation et fiches d'activités qu'il propose aux enfants

Avec ses collègues :

- ✚ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- ✚ Il respecte ses collègues
- ✚ Il participe aux réunions de préparation
- ✚ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action

7. Le règlement

✚ Le règlement intérieur

Il est disponible dans les locaux d'accueil ainsi qu'au secrétariat de la mairie. Il retranscrit les modalités, le fonctionnement, et les démarches administrative. Il y a un coupon d'autorisation parentale à rendre signé ou les parents s'engagent en à avoir pris connaissance.

✚ Les règles de vie

Il s'agit d'un engagement moral partagé entre tous les participants (enfants, animateurs). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont uniquement là pour établir un cadre qui s'ajuste aux exigences et aux nécessités de chacun. Ces règles sont débattues et instaurées en collaboration avec les enfants et les animateurs qui en assurent la responsabilité. Elles sont affichées dans le réfectoire à la vue de tous. Le respect reste le maitre mot dans la vie quotidienne mais aussi à l'extérieur de la structure ALAE.

Il est possible que les règles soient sujettes à des modifications au fil du temps.

8. L'évaluation

Cohérence dans la conception et la mise en œuvre.

Les objectifs initiaux sont-ils en accord les uns avec les autres ? Les ressources financières et humaines sont-elles en adéquation avec ces ambitions ?

Résultats prévus

Dans quelle mesure les évaluations observées correspondent-elles aux buts recherchés par la direction ?

Impact

Quels impacts globaux découleraient de la mise en œuvre de ce projet (motivation, méthodologie, etc.) ?

Était-il approprié pour l'âge concerné ?

Que devrais-je modifier pour obtenir un temps d'animation plus approprié ?

Des animatrices

L'évaluation des animatrices se réalise à la conclusion de chaque période de vacances scolaires, en tenant compte de leurs connaissances (savoir), leur comportement attendu dans le cadre de leur rôle (savoir-être), leurs compétences techniques et méthodologiques (savoir-faire), tout en considérant leur ancienneté et expérience.

De la direction, de l'année

L'évaluation de la directrice se fera par la secrétaire générale lors de son entretien professionnel annuel. Cette évaluation est officielle et obligatoire de la part de l'employeur. Elle se base sur les fonctions du directeur, sur la réussite des objectifs et des moyens donnés aux animateurs pour les atteindre.

L'évaluation comprendra aussi l'organisation de réunions tous les deux mois. Ces rencontres seront utilisées tant pour l'élaboration de projets que pour exprimer des opinions sur la gestion quotidienne.

9. CONCLUSION

L'évaluation et la formation de nos actions représentent un point crucial de notre suivi. Ce projet de fonctionnement et d'animation est bien sur susceptible d'évoluer. L'équipe d'animation s'efforcera de le concrétiser en mettant tout en œuvre pour le réaliser et contribuer au mieux à l'évolution individuelle de chaque enfant et à son épanouissement par le biais d'activités récréatives.

Nous organiserons également des sessions de discussion avec les enfants (forum de discussion, etc..).

N'oublions pas que nous œuvrons pour le bien-être des enfants et que ce sera notre priorité